

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du mardi 21 juin 2022 à 16h30

Présents : Elisabeth Chabot, Bernard Decker, Max Calteau, Manuelle Thoumy, Myriam Malguid, Philippe Cecat et Brigitte Morgana

Absents excusés: Jean Bonora et Sylvie Besnard

1. Point sur les réinscriptions

A ce jour, nous comptons 78 réinscriptions dont 2 du RSCH et 4 nouveaux (conjoints d'adhérents actuels).

Le nombre d'inscriptions potentielles par activité (en comptant les adhérents qui ont demandé à faire un essai) est aujourd'hui le suivant (animateurs bénévoles compris) :

Activ' mémoire	Cyclo	Danse	Gym	MN	Neuron-Activ'	Photo	Pilates	Rando	Taï-Chi	Tennis de table	Tir à l'arc	Yoga	Zumba
9	4	5	10	17	24	11	14	51	0	5	12	8	4

2. Activités : points divers

- Les animateurs de tennis de table, qui payaient la cotisation de 15€, en seront désormais exonérés.
- L'application Visorando, utilisée par les animateurs rando et un animateur cyclo, a augmenté son tarif qui est passé de 18,99€ à 24,99€. Néanmoins, le Club continuera de rembourser cet abonnement aux 10 animateurs concernés.
- La marche nordique aura lieu le lundi et le jeudi à partir de la saison prochaine.
- Les règlements intérieurs spécifiques aux deux nouvelles activités (Activ'mémoire et atelier photo) sont validés. Ils seront accessibles sur le site du Club.
- Les contrats de travail des animateurs salariés débuteront la semaine qui suit le forum des associations et se termineront la 1^{ère} semaine de juillet, pour coïncider avec les vacances scolaires.
- Pour l'activité Neuron-activ', Manuelle demande si le Club pourrait acheter un massicot (43€ chez BureauVallée) afin de pouvoir couper plus rapidement et simplement les feuilles d'exercices qu'elle distribue aux participants. Le comité donne son accord pour cet achat.



3. Réunion « animateurs et référents »

Bernard propose que soit organisée une réunion qui rassemblerait tous les animateurs (trices) et référent (e)s, ainsi que les membres du comité directeur. Cela permettrait, notamment pour les nouveaux, de faire un rappel sur les bonnes pratiques et le fonctionnement du Club.

Cette proposition est validée par le comité et la réunion est fixée au mardi 4 octobre après-midi. La salle 11 de la MELC sera demandée à la Mairie.

4. Organisation de la journée des associations

Le matériel nécessaire a été réservé auprès de la Mairie (3 tables et 10 chaises). Un tableau de partage des plages horaires sera envoyé aux membres du comité directeur et aux bénévoles qui participent à la tenue du stand. Nous sommes en attente des documents de la FFRS (licences, assurances...)* et de la réponse de la Mairie sur l'attribution des créneaux horaires et des salles. Dès que nous aurons ce retour, un planning 2022-2023 des activités sera établi pour être envoyé aux adhérents et mis à disposition des visiteurs.

*Post réunion : documents reçus le 23/06

5. Marche bleue

La Mairie de Courdimanche nous a sollicités pour savoir si nous renouvelions notre contribution à l'organisation de la marche qui a lieu le lundi après-midi 3 octobre 2022 dans le cadre de la semaine bleue (du 3 au 7 octobre 2022). Cette année, c'est la commune d'Osny qui en est l'initiatrice avec l'aide des communes avoisinantes. Le comité directeur émet un avis favorable au renouvellement de ce partenariat avec la ville de Courdimanche pour cette manifestation. Les animateurs rando seront contactés.

6. Fixation date de l'AG

La date de l'AG du CSSSC est fixée au jeudi 24 novembre à 17h 30, sous réserve de la disponibilité de la salle 11 de la MELC.

7. Séjours organisés en 2022

- Séjour en Morbihan du 12 au 16 septembre

Il y a maintenant 24 inscrits. L'organisation du séjour est bouclée. Un mail concernant le covoiturage envisagé va être envoyé prochainement, ainsi qu'un sondage pour le choix de certains plats aux restaurants.

- Séjour à Doucier



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

La semaine du 29 mai au 2 juin 2023 a été réservée comme convenu auprès de la MFR, pour un maximum de 28 participants.

Néanmoins, compte tenu du retour très favorable du 1^{er} séjour d'une part et de la volonté des archers de pouvoir tous s'inscrire à un nouveau séjour d'autre part, il y a un gros risque de manquer de places et de créer ainsi des frustrations notamment au sein des adhérents non tireurs à l'arc.

Aussi, Bernard propose de voir auprès de la structure de Doucier s'ils auraient une autre semaine disponible (en mars-avril ou octobre) qui serait alors réservée aux archers, la semaine précédemment bloquée étant quant à elle ouverte à tous. Cette proposition est validée par le comité. Myriam doit prendre contact avec la MFR.

Une information sera faite auprès de tous les adhérents après la rentrée, avec un sondage pour connaître les personnes intéressées.

8. Prochaine réunion

Elle est fixée au mardi 20 septembre à 15h. Le lieu en sera précisé ultérieurement.

Le secrétariat du CSSSC